



Cadre réservé à l'association

Mode paiement :

N° Adhérent :

Date réception :

Date envoi Doc. :

## **BULLETIN D'ADHESION 2004**

**A RETOURNER au siège : JUMEAUX ET PLUS L'ASSOCIATION DU**

**62**

**Parc d'Entreprises EUROCAP - Bât A 702**

**Rue du Cap Blanc Nez - 62231 COQUELLES**

**Tél. 03.21.00.93.03**

**e.mail : [jumeauxetplus62@wanadoo.fr](mailto:jumeauxetplus62@wanadoo.fr)**

**ADHESION : du 1/1/04 au 31/12/04 : 32 euros soit 209, 91 F**

Prénom, Nom du Père : .....

Date et Lieu de Naissance : .....

Nationalité : .....

Profession : .....

Prénom, Nom de jeune fille de la Mère : .....

Date et Lieu de Naissance : .....

Nationalité : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Liste rouge : oui non

Messagerie - E-Mail : .....

Caisse allocataire (CAF ou MSA ou autre) : .....

Prénom, Nom, Sexe, Date de Naissance de tous les enfants vivant au foyer :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Enfants à naître

Date d'accouchement prévus : ..... Type de multiples : .....

Un traitement a-t-il été à l'origine de la naissance multiple ? oui - non

Comment avez-vous connu l'association ? : .....

Acceptez-vous de rencontrer des journalistes (oui/non) : .....

La famille adhère à JUMEAUX ET PLUS L'association du Pas de Calais pour l'année 2004. Elle règle son adhésion de 32 EUROS par ..... (chèque ou espèces). **Elle doit joindre une fiche familiale d'état civil ou la fournir à la naissance des multiples ou d'un autre enfant.**

Conformément à l'article 1er du code de la famille, les familles de nationalité étrangère devront pouvoir faire état de leur établissement régulier en France.

En disposition de l'article 27 de la loi Informatique et Liberté du 6 Janvier 1978, nous vous informons qu'en l'absence de réponse à l'une des rubriques obligatoires (**en gras dans le questionnaire**) votre adhésion ne pourra être enregistrée.

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées

UNIQUEMENT à la gestion courante de votre association

à la Fédération Jumeaux et Plus

à l'Union Départementale des Associations Familiales

à l'Union Nationale des Associations Familiales

L'adhésion à l'association JUMEAUX ET PLUS comprend l'abonnement à l'Echo des Multiples, bulletin de la Fédération JUMEAUX ET PLUS expédié en publipostage.

La loi n°7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce questionnaire.

Elle garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de M ou Mme le président(e) de JUMEAUX ET PLUS l'association du Pas de Calais.

Fait à ..... le.....

Signature :